

FFvolley

Ligue Hauts de France

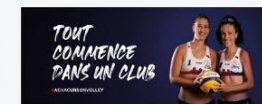


BRI : N° 00

Du : 01/07/2026

Sommaire :

- ⇒ Secrétariat ;
- ⇒ Communiqué des Commissions ;
- ⇒ PV de l'AG de la Ligue ;
- ⇒ Plan de formation de la Ligue ;
- ⇒ MyFFvolley et ces vidéos tutos ;
- ⇒ Tournois Beach Eté 2026.



74 Rue de Beaumont
59510 Hem

03 28 55 93 93

@secretariat@lrvolleyhdf.fr

www.hdf.ffvb.org

Permanence pendant les vacances :

Le secrétariat de la Ligue sera fermé du 10 juillet au 17 août inclus.

La validation des affiliations et des licences se fera à partir du 1^{er} juillet jusqu'au 9 juillet inclus et ensuite à partir du 18 août.

Pas de permanence systématique durant la période des congés.

Veillez poser vos questions par mail, ceux-ci peuvent être lus par les différents responsables de commission sans pour cela qu'ils ne soient présents à la Ligue.

DATES A RETENIR :

Congrès de la Ligue	le samedi 12 septembre 2026	Neuille-Saint-Rémy
54 ^{ème} Journée Berteau	le jeudi 06 mai 2027	
Assemblée Générale LR Volley HDF	le samedi 19 juin 2027	Neuille-Saint-Rémy

Rappel : Lors de vos communications avec la Ligue, veuillez préciser le nom du club ou la ville et pas des abréviations, plusieurs clubs ont les mêmes abréviations et si cela concerne un match, le N° de match complet, cela facilite les réponses.

Tournois

DEMANDES DE TOURNOIS Procédure :

Dans votre espace club "homologation de tournois"

Vous devez remplir le formulaire en ligne, télécharger sur le site fédéral votre affiche et plaquette de présentation.

Après validation par le Secteur Sportif, par le bureau exécutif de la Ligue et de la FFVolley, le tournoi sera alors affiché dans la liste des Tournois et Rencontres FFVolley sur le site de la FFVolley ainsi que sur le site de la LRV-HDF et du Facebook et Instagram de la Ligue et dans cette rubrique du BRI.

Petites annonces

Cette rubrique, vous permet de passer des différentes annonces.

N'hésitez pas à vous en servir !

Pour cela, vous pouvez envoyer un mail au secrétariat.

SAISON 2026/2027

REAFFILIATION et LICENCE

TOUTES LES SAISIES SONT A FAIRE SUR LE SITE DE LA FFVolley
DANS L'ESPACE CLUB

PAIEMENT DIRECT FFVolley

Le club règle directement la FFVolley soit par :

- CB (recommandation fédérale)
- Virement (indiquer n° club / nom du club, le n° panier et le montant), télécharger le RIB qui vous est proposé lorsque vous validez ce type de paiement, procédez au virement, via internet (gratuit et rapide), en allant dans votre agence bancaire (renseignez-vous cela peut avoir un coût).
- Chèque (à envoyer à la LRV HDF, à l'ordre de la FFVolley / Pas d'envoi direct à la FFVolley)

Lien des documents FFVolley sur le paiement direct : [ICI](#)

Les paniers sont à régler à la FFVolley avec le montant exact de chaque panier. La facturation sera répartie sur 3 factures, l'une comprenant uniquement les parts fédérales, et deux autres factures pour les parts ligue et comité aux entêtes de chaque instance.

Procédure 2026/2027 : AFFILIATION

Allez dans votre espace club

Allez dans l'onglet « Saisie Réaffiliation 2026/2027 »

Remplir le questionnaire

Attention : Toutes modifications concernant votre club sont à saisir lors de cette étape.
N'oubliez pas d'insérer votre n° de Siret pour la facturation électronique.

Enregistrer les modifications.

Vérifier que tous les documents suivants sont archivés dans votre espace club car ils sont obligatoires pour la validation de votre affiliation

- **Votre réaffiliation signée,**
- **Un exemplaire de vos statuts en vigueur à la date de votre réaffiliation,**
- **Le récépissé de déclaration en préfecture ou tribunal d'instance,**
- **La liste des membres de votre instance dirigeante,**
- **Ainsi qu'un exemplaire du procès-verbal de votre dernière assemblée générale (soit celui de 2026).**

En l'absence de ces pièces la validation de votre réaffiliation reste en attente. (Un mail vous sera envoyé en cas de pièces manquantes)

La Ligue valide votre affiliation (vous recevez un mail quand la ligue valide votre affiliation), un panier sera automatique ouvert.

Avant de clôturer le panier d'affiliation, vous devez, saisir les demandes de licences des membres du bureau inscrits sur le formulaire de réaffiliation (au minimum le Président et le Trésorier), dans le même panier que votre affiliation.

Clôturer le panier et payer le panier complet comprenant les parts FFVolley, Ligue, et Comité.

Après validation financière de votre panier avec votre affiliation et vos licences dirigeantes, vous pourrez saisir vos autres licences.

Pour les licences :

Attention, cette année il vous faudra renouveler les photos de vos licenciés si elles datent de plus de trois ans !

- **Exigences Photo** : La photo doit être « conforme à l'apparence actuelle de l'intéressé, afin de permettre une identification sans ambiguïté ».

Attention, les CI doivent être en cours de validité pour les créations.

La copie du Livret de Famille est explicitement acceptée comme justificatif jusqu'à la catégorie **M11**.

Le Cloud permet de stocker les informations de votre licencié, l'envoi papier des documents n'est pas nécessaire.

Sans documents = les licences ne seront pas validées.

- **Validation Automatique** : Les renouvellements effectués via MyFFvolley sont désormais validés administrativement de manière automatique dès leur transfert vers l'Espace Club du groupement sportif.
- **Délais de Validation** : Pour toute saisie manuelle via l'Espace clubs, ainsi que pour l'ensemble des créations et des mutations, la Ligue dispose d'un délai maximal de **15 jours ouvrés** pour procéder à la validation administrative.
- **Contrôles Aléatoires** : La Ligue Régionale se réserve le droit d'effectuer des contrôles administratifs aléatoires sur les licences validées automatiquement via l'application MyFFvolley.

Petites précisions : Tous les membres de l'instance dirigeante du GSA devront être régulièrement licenciés Encadrement Extension Dirigeant avant toute participation à une réunion de l'instance dirigeante. L'ensemble des adhérents du GSA doit être licencié auprès de la FFvolley dès son adhésion.

Suppression de la possibilité pour un marqueur d'être licencié en tant que dirigeant. Celui-ci devra désormais être licencié Encadrement « Extension Arbitre ».

Le certificat d'honorabilité est obligatoire pour toutes licences « ENCADREMENT », C'est-à-dire : ARBITRES – MARQUEURS - EDUCATEURS SPORTIFS - SOIGNANTS – DIRIGEANTS. Il est directement intégré dans le feuillet de demande de licence.

Vous avez également à disposition sur le site de la ligue, le document pour le droit à l'image [ICI](#)

Extension Licence Loisirs : Cette extension est désormais possible à partir de la catégorie **M15**

Précisions sur les certificats médicaux

[ICI](#)

Pour les surclassements Simple, Double ou Triple, la réglementation reste inchangée. Un certificat médical doit être établi chaque année.

TARIF DES AFFILIATIONS 2026 - 2027

TARIFS 2026-2027		FFVB	LIGUE	CD Nord	CD Pas de Calais	CD Aisne	CD Oise	CD Somme	Total tarif Nord	Total tarif Pas de Calais	Total tarif Aisne	Total tarif Oise	Total tarif Somme
AFFILIATIONS, REAFFILIATIONS & INSCRIPTIONS VOLLEY													
C01	GSA - Première Affiliation *	20,18 €	0,00 €						20,18 €	20,18 €	20,18 €	20,18 €	20,18 €
C02	Réaffiliations GSA LOISIR & UGS	38,34 €	40,00 €						78,34 €	78,34 €	78,34 €	78,34 €	78,34 €
C03	GSD/GSR - Affiliation/Réaffiliation	gratuité	gratuité						0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
C04	Réaffiliations GSA NIVEAU DEPARTEMENTAL	122,09 €	70,00 €	103,00 €	110,00 €	80,00 €	40,00 €		295,09 €	302,09 €	272,09 €	232,09 €	192,09 €
C05	Réaffiliations GSA REGIONAL	220,97 €	220,00 €	103,00 €	110,00 €	80,00 €	40,00 €		543,97 €	550,97 €	520,97 €	480,97 €	440,97 €
C06	Réaffiliations GSA NIVEAU NATIONAL	306,74 €	330,00 €	103,00 €	110,00 €	80,00 €	40,00 €		739,74 €	746,74 €	716,74 €	676,74 €	636,74 €
C07	Première affiliation CLUB JEUNES *	20,18 €	gratuité						20,18 €	20,18 €	20,18 €	20,18 €	20,18 €
C08	Réaffiliation CLUB JEUNES	38,34 €	gratuité						38,34 €	38,34 €	38,34 €	38,34 €	38,34 €

* voir notice première affiliation - Pack création d'un GSA (annexe 1 du RG Licences et GSA)

ENGAGEMENTS	Montant
Tarifs FFvolley ICI	
Engagement Pré-Nationale PNM & redevance arbitrage	890,00 €
Engagement Pré-Nationale PNF & redevance arbitrage	630,00 €
Engagement Régionale 1 & redevance arbitrage	460,00 €
Engagement M21	80,00 €
Engagement M18	60,00 €
Engagement Coupes régionales	GRATUIT
Engagement Outdoor par Organisation Serie 2	130,00 €
Engagement Outdoor par Organisation Serie 3	100,00 €

TYPES ET TARIFS DES LICENCES

TARIFS 2026-2027											FFVB	LIGUE	CD Nord	CD Pas de Calais	CD Alsace	CD Oise	CD Somme	Total tarif Nord	Total tarif Pas de Calais	Total tarif Alsace	Total tarif Oise	Total tarif Somme
Licence de base Encadrements																						
L01	Extension DIRIGEANT	31,28 €	20,00 €	9,70 €	8,00 €	6,00 €	7,00 €	6,00 €	60,98 €	59,28 €	57,28 €	58,28 €	57,28 €									
L02	Extension SOIGNANT	39,35 €	25,00 €	9,70 €	8,00 €	6,00 €	7,00 €	6,00 €	74,05 €	72,35 €	70,35 €	71,35 €	70,35 €									
L03	Extension - ARBITRE - à partir de M18	39,35 €	25,00 €	9,70 €	8,00 €	6,00 €	7,00 €	6,00 €	74,05 €	72,35 €	70,35 €	71,35 €	70,35 €									
L04	Extension - EDUCATEUR SPORTIF - à partir de M18	39,35 €	25,00 €	9,70 €	8,00 €	6,00 €	7,00 €	6,00 €	74,05 €	72,35 €	70,35 €	71,35 €	70,35 €									
L05	Extension - EDUCATEUR SPORTIF OPTION PRO	39,35 €	25,00 €	9,70 €	8,00 €	6,00 €	7,00 €	6,00 €	74,05 €	72,35 €	70,35 €	71,35 €	70,35 €									
L06	Extension ARBITRE - Catégorie M15 à M9	21,19 €	22,00 €	9,70 €	5,00 €	6,00 €	7,00 €	6,00 €	52,89 €	48,19 €	49,19 €	50,19 €	49,19 €									
L07	Extension PASS BENEVOLE - REVERSEMENT > LR 1€	2,00 €	reversement						2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €									
L08	Droit de Mutation Extension Encadrement (Sauf Dirigeant et Pass Bénévole) à par	142,27 €	82,00 €	52,00 €	57,00 €				276,27 €	281,27 €	224,27 €	224,27 €	224,27 €									
LICENCE DE BASE PRATIQUE COMPETITIVE - Extension VOLLEY-BALL																						
L09	Statut PRO - REVERSEMENT > LR 22€ & LNV 22€	123,10 €	reversement						123,10 €	123,10 €	123,10 €	123,10 €	123,10 €									
L10	MASTERS (40 ans et +) - SENIORS	51,46 €	25,00 €	9,70 €	8,00 €	6,00 €	7,00 €	6,00 €	86,16 €	84,46 €	82,46 €	83,46 €	82,46 €									
L11	M21 - M18	51,46 €	20,00 €	9,70 €	8,00 €	6,00 €	7,00 €	6,00 €	81,16 €	79,46 €	77,46 €	78,46 €	77,46 €									
L12	M15 - M13 - M11 - M9	27,24 €	11,00 €	4,85 €	5,00 €	6,00 €	7,00 €	6,00 €	43,09 €	43,24 €	44,24 €	45,24 €	44,24 €									
L13	M7	16,14 €	10,00 €	4,85 €	5,00 €	6,00 €	7,00 €	6,00 €	30,99 €	31,14 €	32,14 €	33,14 €	32,14 €									
L14	DROIT DE MUTATION JOUEUR NATIONALE - à partir de M18	142,27 €	82,00 €	52,00 €	57,00 €				276,27 €	281,27 €	224,27 €	224,27 €	224,27 €									
L15	DROIT DE MUTATION JOUEUR REGIONALE - à partir de M18	81,73 €	82,00 €	52,00 €	57,00 €				215,73 €	220,73 €	163,73 €	163,73 €	163,73 €									
L16	DROIT DE MUTATION EXCEPTIONNELLE (toutes catégories)	81,73 €	82,00 €	52,00 €	57,00 €				215,73 €	220,73 €	163,73 €	163,73 €	163,73 €									
L16a	FRAIS DE DOSSIER LICENCE ETRANGERS TRANSFERTS LNV et Elite Féminine	474,23 €																				
L16b	FRAIS DE DOSSIER LICENCE ETRANGERS TRANSFERTS Elite Masculine, N2 et N3	689,15 €																				
LICENCE DE BASE PRATIQUE COMPETITIVE - Extension OUTDOOR																						
L17	MASTERS (40 ans et +)/SENIORS/M21/M18	32,29 €	25,00 €	9,70 €	8,00 €	2,00 €	7,00 €	6,00 €	66,99 €	65,29 €	59,29 €	64,29 €	63,29 €									
L18	M15/M13/M11/M9/M7	19,17 €	11,00 €	4,85 €	5,00 €	2,00 €	7,00 €	6,00 €	35,02 €	35,17 €	32,17 €	37,17 €	36,17 €									
L19	Droit de Mutation Outdoor à partir de M18	50,45 €	52,00 €	20,20 €	15,00 €				122,65 €	117,45 €	102,45 €	102,45 €	102,45 €									
LICENCE DE BASE PRATIQUE COMPETITIVE - Extension PARA-VOLLEY																						
L20	MASTERS/SENIORS	18,16 €	20,00 €	9,70 €	8,00 €	6,00 €	7,00 €	6,00 €	47,86 €	46,16 €	44,16 €	45,16 €	44,16 €									
L21	M21 - M18	16,14 €	18,00 €	9,70 €	8,00 €	6,00 €	7,00 €	6,00 €	43,84 €	42,14 €	40,14 €	41,14 €	40,14 €									
L22	M15 à M11	13,12 €	11,00 €	9,70 €	5,00 €	6,00 €	7,00 €	6,00 €	33,82 €	29,12 €	30,12 €	31,12 €	30,12 €									
L23	Droit de Mutation PARA-VOLLY à partir de M18	47,42 €	49,00 €	52,00 €	57,00 €				148,42 €	153,42 €	96,42 €	96,42 €	96,42 €									
LICENCE DE BASE PRATIQUE COMPETITIVE - Extension COMPETIB																						
L24	à partir de M18	32,29 €	16,00 €	9,70 €	8,00 €	6,00 €	7,00 €	6,00 €	57,99 €	56,29 €	54,29 €	55,29 €	54,29 €									
L25	PASS COMPETIB (épreuve fédérale competlib & CM) REVERSEMENT > LR 2€	8,07 €	reversement						8,07 €	8,07 €	8,07 €	8,07 €	8,07 €									
LICENCE DE BASE PRATIQUE NON COMPETITIVE - Extension LOISIRS																						
L26	à partir de M15 - REVERSEMENT > LR 5 € ET CD 5 €	22,00 €	reversement	reversement	reversement	reversement	reversement	reversement	22,00 €	22,00 €	22,00 €	22,00 €	22,00 €									
LICENCE TEMPORAIRE																						
L27	Validité 1 mois	8,07 €	gratuité	gratuité	gratuité	2,00 €	gratuité	gratuité	8,07 €	8,07 €	10,07 €	8,07 €	8,07 €									
L28	Validité 3 mois	17,15 €	gratuité	gratuité	gratuité	2,00 €	gratuité	gratuité	17,15 €	17,15 €	19,15 €	17,15 €	17,15 €									
LICENCE EVENEMENTIELLE DECOUVERTE-INITIATION																						
L29	PASS EVENEMENTIELLE	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité														
TITRE DE PARTICIPATION																						
L30	PASS SMASHY	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité														
SURCLASSEMENTS																						
L31	Simple Surclassement	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité														
L32	Double Surclassement	26,23 €	25,00 €	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	51,23 €	51,23 €	51,23 €	51,23 €	51,23 €									
L33	Triple Surclassement	31,28 €	30,00 €	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	61,28 €	61,28 €	61,28 €	61,28 €	61,28 €									
LICENCES CLUB JEUNES																						
L34	EXTENSION DIRIGEANT	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité														
L35	Création EXTENSION COMPETITION VOLLEY BALL	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité														
L36	Renouvellement EXTENSION COMPETITION VOLLEY BALL REVERSEMENT > LR 1,50€	4,00 €	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité														
OPTION OPEN ET PPF																						
LD1	OPTION OPEN	19,17 €	15,00 €	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	34,17 €	34,17 €	34,17 €	34,17 €	34,17 €									
LD2	OPTION PPF	75,68 €	25,00 €	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	100,68 €	100,68 €	100,68 €	100,68 €	100,68 €									
LICENCES MULTIPLES au sein d'un même GSA																						
LM1	Extension Encadrement supplémentaire à partir d'une licence Pratique Compétibi	5,00 €	5,00 €	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €									
LM2	Extension Pratique Compétitive supplémentaire à partir d'une autre Extension Pra	13,00 €	7,00 €	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €									
LM3	Extension Encadrement ou Pratique Compétitive à partir d'une Extension Encadrer	5,00 €	5,00 €	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €									
LM4	2ème Extension Encadrement supplémentaire à partir d'une Extension Encadrem	5,00 €	5,00 €	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €									
LM5	Si plusieurs mutations ont lieu dans le même club, seul le droit de mutation le plus élevé est appliqué																					
INDEMNITES DE FORMATION - Droit supplémentaire de mutation																						
IF2	Valeur point de formation LICENCE JOUEUR	24,22 €	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	24,22 €	24,22 €	24,22 €	24,22 €	24,22 €									
Assurance de base			Option A	Option B	Ce choix doit être rajouté au tarif de la licence choisie sauf pour : LICENCE EVENEMENTIELLE DECOUVERTE-INITIATION ET TITRE DE PARTICIPATION																	
			0,66 €	5,40 €	10,00 €																	

TARIF DES DROITS ET FRAIS DE GESTION 2026 - 2027

DROITS			
Modification aux Calendriers			
Sportive Sous couvert de l'accord de la CRS.			
Tous changements aux calendriers	Senior	"+12 jours 40 €	"-12 jours 80 €
	Jeune	20 €	40 €
Sportive Sous couvert de l'accord de la CRB.			
Tous changements aux calendriers (> date butoir)	Serie 2		80 €
	Serie 3		40 €
Arbitrage Sous couvert de l'accord de la CRA.			
Remplaçant trouvé en sénior ou en jeune par la commission		"+12 jours 15,00 €	"-12 jours Absence d'arbitrage 50€
Tous changements aux calendriers	Senior	40,00 €	
	Jeune	20,00 €	
Frais de dossier			
Confirmation des réserves portées sur la feuille de match			20,00 €
Appel sur une décision du Bureau			54,00 €
Appel sur une décision d'une Commission Régionale			54,00 €
Annulation d'une licence			80,00 €
Demande de récusation d'un arbitre sur un match			54,00 €
Bulletin Régional d'informations	E-mail		Gratuit
Changement de correspondant	E-mail		Gratuit
Indemnités d'arbitrage par équipe		Supplément semaine	
Pré Nationale	25,00 €	Pour le club demandeur de la modification au calendrier	30,00 €
Régionale 1	22,00 €		30,00 €
Coupe Senior	22,00 €		30,00 €
Match en deux sets gagnants	15,00 €		
Jeune Championnat et Coupe	22,00 €		
Marqueur (par le club recevant)	24,00 €		
Beach per diem	60,00 €		
Indemnités Kilométriques			
Du kilomètre (aller/retour) individuel		Péages sur justificatif	0,37 €
Du kilomètre (aller/retour) co-voiturage		Péages sur justificatif	0,51 €

Formations						
Diplôme			Pension	Demi-pension	Externe	Étudiants Staps

DRE1	Certificat	Animateur	CAVB	200 €	Gratuit pour les externes		
		Initiateur	CIVB	200 €	Gratuit pour les externes		
		Educatriceur	CEVB	140 €	Gratuit pour les externes		
		Certif péda	CP	90 €	Gratuit pour les externes		
DRE1 en 6 soirées décentralisées		Certificat	Animateur	CAVB	200 €	Gratuit pour les externes	
DRE 2	Module	Module 1	Anim Beach	140 €	Gratuit pour les externes		
		Module 2	Accueil Jeunes	AFJ	140 €	Gratuit pour les externes	
		Module 3	Prépa phys 1		140 €	Gratuit pour les externes	
		Module 4	Solidarité citoyenne		140 €	Gratuit pour les externes	
		Module 5	VB Santé		140 €	Gratuit pour les externes	
		Module 6	VB assis		140 €	Gratuit pour les externes	

Journée CRE		Par jour de stage	40,00 €
Feuille de match électronique	(FDME OU DATA VOLLEY)	Déplacement du formateur plus	60,00 €
Arbitres		Inscription et examen	80,00 €
Marqueurs		Inscription et examen	30,00 €

FRAIS DE GESTION*(validé par le Comité Directeur du 9 mai 2026)***Les frais de gestion n'existent que pour être évitées**

Frais de non-participation à une AG	200,00 €
Retard mise en place du matériel 1/4 heure avant le match	31,00 €
Non présentation de ballons réglementaires	31,00 €
Feuille de match mal tenue ou non tenue	15,00 €
Feuille de match non réglementaire	16,00 €
Feuille de match hors délai ou non transmise	30,00 €
Résultat non communiqué INTERNET	34,00 €
Non présentation d'une licence ou licence non conforme	10,00 €
Absence totale de licences	70,00 €
Récidive d'absence totale de licences	110,00 €
Tenue non uniforme	10,00 €
Non-respect des obligations d'entraîneur (par match)	21,00 €
Fiche de réengagement d'entraîneur et/ou d'arbitre et/ou de marqueurs non retournée pour la première journée de championnat ligue	50,00 €
Absence de deux encadrants licenciés par club organisateur en jeune	50,00 €
Absence d'un encadrant licencié par équipe jeune en déplacement	15,00 €

Forfaits

	CHAMPIONNATS			COUPE	
	Simple	Général	Si forfaits à partir de l'avant dernière journée	Avant les 1/4 de finales	A partir des 1/4 de finales
PN	200,00 €	450,00 €	450,00 €	150,00 €	450,00 €
R1	150,00 €	350,00 €	450,00 €	150,00 €	450,00 €
Jeune	50,00 €	100,00 €	350,00 €	100,00 €	100,00 €

Montant du forfait plus remboursement des indemnités kilométriques de l'équipe adverse au match aller

Absence d'Arbitre ou de Marqueur officiel (pour tous les championnats)

	Arbitre	Marqueur
1 ^{ère} fois	50,00 €	15,00 €
2 ^{ème} fois	50,00 €	15,00 €
3 ^{ème} fois	100,00 €	15,00 €
4 ^{ème} fois	150,00 €	15,00 €
5 ^{ème} fois et après	350,00 €	15,00 €

Beach et pratique de plage associée**Non-respect de la réglementation sur les tournois**

1 ^{ère} fois		100,00 €
2 ^{ème} fois	Suspension de la licence des organisateurs du tournoi (jusqu'à 3 mois) et des joueurs	200,00 €
3 ^{ème} fois	Suspension pour l'année plus une de l'affiliation Beach	300,00 €
4 ^{ème} fois	Suspension de la licence du participant (jusqu'à 3 mois)	450,00 €

Communiqué CRS

La bascule de la saison sportive Hauts-de-France est effective, depuis le 01 juillet 2026 sur le site FFVolley.

DEROULEMENT DE LA SAISON 2026 - 2027

1. AFFILIATION LIGUE ET RENSEIGNEMENTS CLUBS

Vous devez saisir votre affiliation sur le site de la FFVolley. **Cette affiliation entrainera systématiquement votre affiliation à la Ligue et au Comité dont vous dépendez. Il ne faut plus saisir l'affiliation sur le site ligue.**

Le correspondant à saisir est le correspondant général du club, il n'est pas fait à ce moment de distinction entre le correspondant fédéral, le correspondant régional ou le correspondant départemental. Cette distinction se fera lors de l'engagement de vos équipes dans les différentes catégories.

Les diverses modifications de données sont à apporter sur le site FFVolley lors de votre ré affiliation. Vous ne pourrez engager des équipes qu'après avoir validé votre affiliation fédérale. Les adresses des salles doivent être indiquées dans l'ordre principal d'utilisation pour les rencontres fédérales, régionales ou départementales **et surtout avec la même écriture.** Le même ordre de salle sera donné dans les trois instances. Ne pas oublier de mettre les noms de rue des salles ainsi que le N° dans la rue et le numéro de téléphone.

2. ENGAGEMENTS D'EQUIPES

Les engagements d'équipes se font sur le site de la **FFVolley** dans votre espace Club.

Dans le pavé Gestion sportive, vous trouverez les onglets « Engagement Régional » ou « Engagement Départemental ». Il vous faut créer un formulaire d'engagement par équipe, dans chaque division concernée, inutile de nous les transmettre par mail.

Attention, le correspondant de base est celui saisi lors de l'affiliation §1 ci-dessus. Le correspondant que vous saisissez dans l'engagement d'équipe est celui qui apparaîtra dans les calendriers sur le site FFVolley.

Merci de bien vouloir saisir vos adresses de salle en respectant scrupuleusement la même formulation et la même écriture à chaque fois. Cela facilitera la gestion des fichiers qui en découlent.

Exemple : « SALLE REGIONALE MARECHAL » et non pas « Salle Régionale Maréchal », ou « Salle MARECHAL »

Vous devez nous préciser, dans la rubrique remarque de votre engagement d'équipe, le jour et l'horaire préférentiels pour chacune de vos équipes. Ceux-ci seront alors saisis dans les pré-calendriers, et il vous sera possible de les adapter ensuite en fonction de vos besoins et ceci avant le **31 AOUT 2026.**

Vous pouvez demander de coupler ou non certaines équipes, demande par courriel à la ligue avec votre engagement. Il en sera tenu compte en fonction des possibilités

3. CHAMPIONNATS SENIORS MASCULINS ET FEMININS

Championnats Seniors (2005 et avant)	6 x 6	Terrain 18 m x 9 m.	Aire de Jeu 24m x 15m
Hauteur de filet :	2,43m en Seniors Masculins, 2,24m en Seniors Féminins.		
Ballons :	260/280grs - 0,300 à 0,325 KG/CM ²		

Les engagements des équipes sont à saisir dans votre espace club sur le site **FFVolley** pour le **20 JUILLET 2026 délai de rigueur.**

Voir ci-dessous la liste des équipes engageables pour la saison 2026 / 2027.

4. M21 JUNIORS / M18 6x6 CADETS CADETTES

Championnats M21 (junior M F) (2006 / 2007 / 2008)	6 x 6	Terrain 18 m x 9 m,	Aire de Jeu 24m x 15m
Championnats M18 (cadet M F) (2009 / 2010 / 2011)	6 x 6	Terrain 18 m x 9 m.	Aire de Jeu 24m x 15m
Hauteur de filet :		2,43m en M21 Masculins, 2,35m en M18 Masculins, 2,24m en M21 et M18 Féminins.	
Ballons 260/280grs		0,300 à 0,325 kg/cm ²	

Engagement des équipes pour la première phase à saisir dans votre espace club sur le site FFVB pour le **07 SEPTEMBRE 2026**.

Des renseignements complémentaires vous seront fournis courant août.

Engagement par niveau Excellence ou Honneur, en fonction du nombre d'équipes inscrites, répartition sur 1 ou 2 niveaux dès la première phase de championnat.

Engagements complémentaires 2eme phase uniquement au plus bas niveau à saisir sur le site FFVB pour le **09 DECEMBRE 2026**.

5. M18 4x4 CADETS CADETTES

Pour les Hauts de France Nord

Championnats M18 (cadet M F) (2009 / 2010 / 2011)	4 x 4	Terrain 18m x 7 m	Aire de Jeu 24m x 13m
Hauteur de filet :		2,35m en M18 Masculins, 2,24m en M21 et M18 Féminins.	
Ballons :		260/280grs - 0,300 à 0,325 kg/cm ² .	

Engagement des équipes pour la première phase à saisir sur le site FFVolley pour le **07 SEPTEMBRE 2026**.

Des renseignements complémentaires vous seront fournis courant août

La formule de compétition dépend du nombre d'équipes engagées.

Mixité possible sur demande écrite auprès de la CRS.

Cette catégorie rentre dans les D.A.F. Nationaux mais pour 0,5 points au lieu de 1pt en 6x6

Engagements 2eme phase uniquement au plus bas niveau à saisir sur le site FFVB pour le **09 DECEMBRE 2026**.

6. CHAMPIONNATS JEUNES (M15 - M13 - M11- M9)

Championnats M15 (Minimes) (2012 / 2013)	6 x 6	Terrain 18 m x 9 m	Aire de Jeu 24m x 15m
Championnats M13 (Benjamins) (2014 / 2015)	4 x 4	Terrain 14 m x 7 m	Aire de Jeu 20m x 13m
Tournoi M11 (Poussins) (2016 / 2017)	2 x 2	Terrain 9 m x 4,5 m	Aire de Jeu 13m x 5,5m2
Tournoi M9 (Pupilles) (2018 / 2019)	2 x 2	Terrain 9 m x 4,5 m	

Hauteur de filet :

2,24m en M15 Masculins,	Ballons 260/280grs	0,300 à 0,325 kg/cm ²
2,10m en M15 Féminins,	Ballons 260/280grs	0,300 à 0,325 kg/cm ²
2,10m en M13 Masculins et Féminins,	Ballons 230/250grs	0,170 à 0,230 kg/cm ²
1.900m en M11 Masculins et Féminins.	Ballons 200/220grs	0,170 à 0,230 kg/cm ²

Inscription première phase pour le : **voir règlement départemental**. Ces catégories sont gérées par les comités départementaux ou inter-comités.

7. CATEGORIE M7

Ecole de Volley M7 (Baby) (2020 et après).

Pas de championnats pour cette catégorie. **Possibilité de sur-classement pour évoluer dans les tournois M9 - M11 (voir tableau des catégories d'âges 2026-2027)**, participation aux écoles de volley uniquement.

8. ENGAGEMENT COUPE DES HAUTS-DE-FRANCE

L'engagement pour la coupe des Hauts-de-France est gratuit.

8.1 La commission sportive a reconduit pour cette saison 2025/2026 la participation **libre sur inscription et non pas obligatoire**. Les clubs de PNF – PNM – R1M – R1F doivent donc s'inscrire dans leur espace club sur le site FFVolley avant le **31 août 2026** pour participer à la Coupe Seniors des Hauts-de-France.

Feuille de match électronique et donc nécessité d'avoir un marqueur.

Le principe est d'établir plusieurs chapeaux afin de limiter les gros déplacements lors des premiers tours.

8.2 Pour les catégories M21 et M18 il est **libre sur inscription**.

Il est rappelé que 8 équipes minimum sont nécessaires afin d'établir une coupe pour une catégorie.

Il n'est plus nécessaire de participer au championnat de la catégorie pour pouvoir s'inscrire en coupe.

8.3 Le tirage au sort des différents tours de coupe est effectué en début de saison. Il vous permettra de programmer à l'avance vos plannings de salle.

8.4 Pour les catégories M21 et M18, arbitrage par le club recevant jusqu'aux 1/8 de finales. Arbitrage désigné par la CRA à partir des ¼ de finales, les frais d'arbitrage sont réglés par les 2 équipes, les frais de déplacement des arbitres sont pris en charge par la Ligue comme en seniors.

8.5 Toutes les finales se déroulent, si possible, le même jour dans la même ville. **Pour les finales, les frais d'arbitrage sont pris en charge par la ligue des Hauts-de-France.**

9. ENGAGEMENT COUPE DE FRANCE M21 - M18 - M15 - M13.

9.1 Les engagements sont à établir pour le **16 SEPTEMBRE 2026 sur le site de la FFVolley pour les catégories M21 / M18 / M15 / M13.**

9.2 Frais d'engagement 77,00€, (102€ pour M18 intégrant le challenge jeune).

A régler à la FFVolley. En cas de qualification pour les phases finales, des frais de participation viennent s'ajouter, voir tarif sur le site FFVolley.

9.3 Frais d'arbitrage tournois à 3 équipes, rencontres en 2 sets gagnants : Si 1 arbitre 27,00€ par équipe, si 2 arbitres 54,00€ par équipe au 1^{er} arbitre, charge à celui-ci de reverser 81,00€ au second arbitre. Frais de marqueur à charge du club recevant 15,00€ par match. (1 seul arbitre en M13). Voir les RPE et tarifs de chaque catégorie sur le site FFVolley.

9.4 La Ligue valide les engagements directement sur le site de la FFVolley.

9.5 La coupe de France pour ces catégories, se déroule sous forme de tournoi triangulaire le dimanche pour les 8 premières journées, (le samedi pour le premier tour M18) avec élimination d'équipes à chaque tour. Les phases finales sont composées, à la fin des 8 journées, de 8 ou 12 équipes en fonction des catégories. Voir détail dans les RPE FFVolley.
En M18 les équipes éliminées des 2 premiers tours seront intégrées dans le challenge jeune M18 qui se jouera sur les dates des tours suivants. Pour plus d'informations, voir les documents sur le site FFVolley.

Ces finales se dérouleront théoriquement aux dates prévues :

du 28 au 30 mai 2027	pour les catégories M21.
du 04 au 06 juin 2027	pour les catégories M18.
du 28 au 30 mai 2027	pour la catégorie M15.
du 30 avril au 02 mai 2027	pour la catégorie M13.
du 11 au 13 juin 2027	pour les catégories M11.

Les journées prédéterminées pour les M21 – M18 et M13 sont décalées par rapport aux journées des compétitions nationales et par rapport aux journées des M15. Les formules sont susceptibles d'être modifiées en fonction du nombre d'équipes engagées. L'engagement d'une équipe en coupe de France ne constitue pas un Devoir d'Accueil et de formation au niveau du nombre d'équipes jeunes en compétition, mais est obligatoire pour chaque équipe de GSA engagée en seniors National dans le même genre masculin ou féminin.

Rappel point 8.5 du RGEN : Les participants aux Coupes de France Jeunes ne peuvent disputer aucun match senior le même jour et doivent mettre à disposition de la CRA un arbitre jeune.

10. REPORTS DE RENCONTRES TOUTES CATEGORIES.

Toutes les modifications au calendrier doivent faire l'objet d'une demande de modification sur le site FFVolley.

Le club demandeur est prié de contacter le club adverse avant de saisir sa demande de modification au calendrier, afin de trouver un accord préalable sur la nouvelle implantation du match. **La date de report d'une rencontre doit être fixée au plus tard lors de la prochaine journée de replis, la date de report peut être imposée par la C.R.S.**

Ne pas oublier de saisir un motif pour toute demande de modification.

Lors de la saisie de modification, un mail est automatiquement transmis au correspondant du club adverse, qui doit alors valider ou non celle-ci. Après validation par le club adverse, la CRS valide définitivement la demande, la modification apparaît alors dans le calendrier. Toute demande sera finalisée par sa parution dans le communiqué de la commission sportive. Tant que la dérogation n'est pas validée par la CRS, la date initiale de la rencontre est maintenue.

11. SAISIE DES RESULTATS INTERNET

Le transfert des feuilles électroniques ou les résultats doivent être saisis par Internet sur le site de la FFVolley dès la fin des rencontres et dans tous les cas **avant 18H00 le dimanche**

Seul les rencontres du dimanche après-midi peuvent être saisies dès la fin de celles-ci et avant 23H00. Suivre les indications du site.

En cas de problème de saisie, veuillez communiquer vos résultats complets (N° de match, Résultats, composition des équipes, et de l'arbitrage...) au secrétariat de la ligue en précisant le motif d'erreur. Les résultats des rencontres jouées en semaine doivent être saisis dès la fin de la rencontre.

12. FEUILLES DE MATCH

Pour les seniors, il n'y a plus de feuille papier, utilisation obligatoire de la feuille de match électronique. En cas de soucis, il faudra établir une feuille simplifiée (feuille jeune ou départementale). La FFVolley ne génère plus de grandes feuilles de matchs

Des feuilles de position sont téléchargeables,

[ICI](#)

Pour les jeunes, la feuille de match électronique simplifiée est utilisable et recommandée. Il est toujours possible d'utiliser des feuilles de match papier, celles-ci sont à **envoyer dès la fin des rencontres (au plus tard le lundi)** pour être enregistrées dès le mercredi par la CRS. EN cas de retard, une sanction financière sera appliquée.

En cas de forfaits (annoncés ou non) ou de remises de match de dernière minute, pour quelque raison que ce soit, une feuille de match doit impérativement être établie et renvoyée à la ligue avec les observations et le nom des personnes intervenantes.

Les résultats et les feuilles de match des rencontres jouées en semaine doivent être envoyées dès le lendemain de la rencontre. Ne pas attendre le week-end suivant.

13. ARBITRAGES

Toutes les rencontres des Championnats Seniors sont arbitrées. Les frais d'arbitrage doivent être réglés avant les rencontres. Les frais de déplacement des arbitres sont pris en charge par la Ligue. Une redevance d'arbitrage est déjà incluse dans les frais d'engagement pour les divisions Pré-Nationale et Régionale 1. Les frais de marqueurs restent à la charge du club recevant.

Le fichier des désignations d'arbitrage est téléchargeable sur le site de la ligue et est mis à jour tous les mardis soir.

Sur demande spécifique d'un GSA, les arbitres des rencontres jeunes pourront être désignés, les frais d'arbitrage seront dans ce cas totalement à ses frais.

14. BULLETIN REGIONAL D'INFORMATIONS

En règle générale un communiqué de la CRS est établi chaque semaine. **Ce communiqué joint au BRI est à lire très attentivement**, il peut contenir des modifications d'horaires ou de lieux concernant vos équipes ou vos arbitres, **n'oubliez pas de transmettre ces informations à vos joueurs et arbitres**. Le communiqué contient également le relevé des infractions sportives « RIS » qui signale les anomalies relevées sur les feuilles de match et peut entraîner des sanctions après étude par la commission concernée. Le BRI est transmis par courriel aux membres du bureau déclarés sur votre fiche d'affiliation. Il est aussi téléchargeable sur le site de la ligue.

15. CORRESPONDANTS DES CLUBS

Une fiche de renseignement de chaque GSA est à compléter chaque saison avec les coordonnées des dirigeants et correspondants du GSA, cette fiche permet d'établir l'annuaire des clubs, bien utile pour communiquer entre vous pour d'éventuelles dérogations ou informations. Voici le lien pour compléter la fiche : [ICI](#)

L'annuaire des GSA est à télécharger sur le site de la Ligue, il est mis à jour régulièrement et principalement en début de saison. Veuillez à bien contrôler les N° de téléphone et les adresses électroniques des personnes inscrites sur la fiche de renseignements, ce sont ces personnes qui recevront automatiquement le BRI et seront contactées pour en cas de nécessité. Il est important de ne pas mettre qu'une seule adresse mail par club, même si c'est celle du club, en cas de soucis de messagerie, personne n'aura l'information.

Une information erronée ou incomplète pourrait empêcher une communication fluide.

Afin de nous permettre de diffuser ces informations, sans contre-indication de votre part, nous considérons avoir votre accord pour la publication de ces données sur le site Internet de la ligue et des comités. (Loi informatique et liberté sur les bases de données)

16. DOCUMENTS A FOURNIR A CHAQUE RESPONSABLE D'EQUIPE

Il est fortement souhaitable que chaque responsable d'équipe ait à sa disposition :

- L'annuaire des clubs ou au minimum les adresses et coordonnées des salles ;
- Une feuille d'informations en cas d'accident pour faciliter la déclaration ;
- Les tarifs des indemnités d'arbitrage et éventuellement un code d'arbitrage ;
- Le récapitulatif des catégories d'âge et de sur-classement ;
- Une copie du Règlement Général des Epreuves Régionales et du Règlement Particulier de l'Epreuve auquel il participe ;
- Les **cartes licences du collectif de la saison imprimées sur papier, exemplaire avec photo, cela facilite le contrôle des arbitres. Vous avez obligation de présenter à l'arbitre les licences de votre équipe.**

17. COMPOSITION DES POULES

La composition des poules seniors sera finalisée fin juillet 2026.

Pour les équipes Seniors, le calendrier et la répartition Berger sont appliqués (puis alignement géographique). En cas de problème voir avec l'équipe adverse, dès la diffusion du calendrier prévisionnel et avant fin août, pour modification gratuite de rencontre éventuelle.

Les horaires des rencontres seniors seront à saisir sur le site FFvolley pour le **31 AOÛT 2026** afin de pouvoir vous faire parvenir les calendriers définitifs avec les arbitrages le plus tôt possible.

Pour les jeunes, la composition des poules sera établie mi-septembre.

Les clubs, ayant des problèmes de disponibilité de salle, sont priés de nous les communiquer lors de leur engagement. Il en sera tenu compte dans la mesure du possible lors de la création des poules.

Rappel : En seniors, pour implanter une rencontre le **samedi avant 18H00**, un avis favorable des deux clubs doit nous être transmis afin d'éviter tout litige. Il en est de même pour une implantation en semaine ou sur un autre week-end. Attention pas de match avant 11h00 le dimanche si plus de 140Km aller entre les 2 clubs. Pensez à faire attention aux longs déplacements, que ce soit pour vous ou pour l'équipe adverse

18. CLUB JEUNE

Le club jeune est une association sportive scolaire, parrainée par un club FFVolley. Le club jeune concerne les joueurs M13 et M15. La participation d'un club jeune en championnat comité peut entrer dans les obligations DAF du club FFVB. Pour plus de renseignements, contacter la ligue des Hauts-de-France.

19. REGROUPEMENT DE LICENCES REGIONAL

Le regroupement permet à des jeunes joueurs (M21 à M13) de différents groupements sportifs de constituer une équipe tout en restant licenciés dans leur propre groupement sportif. Pour plus d'informations, veuillez contacter la ligue des Hauts-de-France.

Possibilité également de regroupement senior, UGS Régionale, documents sur le site de la ligue.

20. DEVOIRS REGIONAUX D'ACCUEIL ET DE FORMATION DES JEUNES

Au niveau régional :

Selon les divisions, les clubs ont des obligations à respecter, qui sont articulées autour de 4 principes :

1°	EQUIPE RESERVE	Pas d'équipe réserve nécessaire
2°	COUPE DE FRANCE JEUNE	Pas de nécessité d'engagement en Coupe de France jeunes
3°	LICENCES	Pas de minimum de licenciés « Compétition Volley Ball »
4°	UNITES DE FORMATION	Le nombre d'unités de formation nécessaires selon l'épreuve sénior dans laquelle le GSA est engagé, est défini dans le règlement particulier de l'épreuve.

Pas de DAF Seniors au niveau régional, pour les DAF régionaux, il n'y a pas d'obligation d'équipe 6x6.

Les unités de formation (UF) reconnues au niveau de la ligue s'obtiennent avec les actions suivantes **sans distinction de genre** :

1° Equipe non mixte (sauf dérogation) évoluant en 6x6 (M21, M18, M15) ou 4x4 (M115, M13)	= 1 UF
2° Equipe non mixte (sauf dérogation) évoluant en 4x4 (M18)	= 0,5 UF (limité à 1,5 UF)
3° Equipe évoluant en 2x2 (M11, M9 mixité possible)	= 0,5 UF (limité à 1,5 UF)
4° Agrément « Ecole de Volley » 12 jeunes M9 à M11 mixité possible, doivent être licenciés compétition sur le site fédéral et ne pas être comptabilisés au § 3	= 1,5 UF maxi 1,5UF
5° Convention (3 maximum) validée avec des établissements scolaires avant le 31mars et entraîne la création de licences événementielles.	= ½ UF maxi 1,5UF
6° Club jeunes ou section sportive scolaire ou classe à horaire aménagé si 2, dans des établissements différents. Le club jeune doit comporter au minimum 12 licences événementielles et 1 licence dirigeant	= 1 UF maxi 2UF
7° Agrément « Ecole de Baby Volley » par tranche de 10 licenciés compétition volley M7 mixité possible, doivent être licenciés compétition Volley Ball et identifiés sur le site Fédéral	= 1,5 UF maxi 1,5UF
8° Appartenance du GSA à un bassin de pratique actif labellisé	= 1UF maxi 1 UF

ATTENTION : Les conventions sont comptabilisées uniquement pour les GSA devant remplir au minimum 2 UF de formation.
Les équipes des catégories de jeunes octroyant des unités de formation doivent :
Être engagées en championnat REGIONAL ou DEPARTEMENTAL (donc à l'exclusion de toute épreuve de COUPE éliminatoire).
Les écoles de volley et les conventions se comptabilisent sans distinction de genre.

L'équipe sanctionnée en cas de manquement sera celle qui évolue au plus bas niveau nécessitant des unités de formation.

Le GSA qui n'a pas l'intégralité des unités de formation requises, mais qui en obtient au moins 50 %, encourt la rétrogradation administrative, de l'équipe concernée par les DAF, avec ou sans sursis (courant sur deux ans) dans la division immédiatement inférieure.

Nombre maximum d'unités de formation Jeunes :

Pour les GSA ayant plusieurs équipes engagées dans les championnats FFVolley, quel que soit le genre, il ne pourra leur être demandé plus de :

6 (9) unités de formation si l'équipe première du GSA évolue en LNV

5,5 (7,5) unités de formation si l'équipe première du GSA évolue en ELITE

4,5 (6,5) unités de formation si l'équipe première du GSA évolue en N2

3,5 (5) unités de formation si l'équipe première du GSA évolue en N3

() Nombre augmenté si plusieurs équipes au niveau national

2 (3) unités de formation si l'équipe première du GSA évolue en Pré-Nationale

1 (2) unités de formation si l'équipe première du GSA évolue en Régionale 1

Si la deuxième équipe évolue au niveau régional, il ne sera demandé, en supplément, que le nombre de point relatif au niveau de jeu de l'équipe 2

Si l'équipe première du GSA évolue en Pré Nationale et la deuxième équipe en régionale le nombre de point est porté à 3.

Si l'équipe première du GSA évolue en Régionale 1 et également la deuxième équipe en régionale 1, le nombre de points est porté à 2.

Exemples	LNV + N2 + PN + R1 = 9	ELITE + N2 + PN = 7,5	N2+N3 = 6,5	N3+N3 = 5
	LNV + PN = 8	ELITE + PN = 7,5	N2+PN = 6,5	N3+PN = 5,5
	LNV + R1 = 7	ELITE + R1 = 6,5	N2 R1 = 5,5	N3+R1 = 4,5

Attention, pour chaque collectif évoluant en championnat National senior ou LNV, le GSA doit avoir obligatoirement, une équipe jeune 6x6 ou 4x4 en championnat M13 à M21 du même genre que le collectif seniors et une équipe en coupe de France jeune du même genre que l'équipe sénior concernée. Se référer aux textes fédéraux sur le site FFVolley « RGES 2026/2027 » et « RGDAF 2026/2027 » disponibles sur le site FFVolley ».

Attention, modification du nombre de point nécessaire, augmentation du nombre minimum de licences jeunes, l'intégration de DAF seniors, DAF d'entraîneur et d'arbitrage et des sanctions qui en découlent.

DEBUT DES COMPETITIONS :

NATIONALES :	PRO F	? octobre 2026
	PRO A M	? octobre 2026
	PRO B M	? octobre 2026
	ELITE M	19 septembre 2026
	ELITE F	03 octobre 2026
	N2 M&F	27 septembre 2026
	N3 M&F	27 septembre 2026
	1 ^{er} tour de coupe Pro	03 novembre 2026 en M et F
	1 ^{er} tour de coupe Amateurs	1 ^{er} tour 17 octobre 2026
	Coupe de France Jeunes	Engagements pour le 16/09/2026

Premier tour le samedi 26/09/2026 en M18 et M13, le dimanche 04/10/2026 en M15 et le dimanche 18 octobre en M21

REGIONAUX : Probablement les 19 ou 20 septembre 2026 en coupe et 26 ou 27 septembre 2026 en championnat, calendrier complet fin juillet.

Ci-dessous le tableau des équipes engagées en Nationale Seniors

HAUTS DE FRANCE - GSA en nationale Saison 2026-2027

MASCULINS			FEMININES		
N°GSA	INTITULE DU GSA	DIV.	N°GSA	INTITULE DU GSA	DIV.
0594680	TOURCOING LM 1	PRO A			
0510012	REIMS 1	PRO B			
0596135	CAMBRAI 1	PRO B			
0028567	SAINT QUENTIN 1	PRO B			
0622126	HARNES VB 1	PRO B			
0628128	CALAIS LIS 1	ELITE	0593916	MARCQ EN BAROEUL 1	ELITE
0599522	BELLAING 1	ELITE	0590036	VALENCIENNES 1	ELITE
0803771	AMIENS METROPOLE 1	ELITE	0623082	CALAIS SES 1	ELITE
0593656	CAUDRY 1	ELITE	0628929	HARNES VC 1	ELITE
0594680	TOURCOING LM 2 CFC	ELITE AVENIR			
0596135	CAMBRAI 2 CFC	ELITE AVENIR			
0510012	REIMS 2 CFC	ELITE AVENIR			
0590041	HALLUIN VCM 1	N2	0628986	LIEVIN 1	N2
0622126	HARNES VB 2	N2	0593336	MARQUETTE LEZ LILLE 1	N2
0607729	BEAUVAIS 1	N2	0590036	VALENCIENNES 2	N2
0593336	MARQUETTE LEZ LILLE 1	N2	0593916	MARCQ EN BAROEUL 2 (CFC)	N2
0510012	REIMS 3	N2	0593656	CAUDRY 1	N2
0803771	AMIENS METROPOLE 2	N2	0590041	HALLUIN VM 1	N2
			0599408	CYSOING 1	N2
			0599142	BAILLEUL 1	N3
0593656	CAUDRY 2	N3	0803781	LONGUEAU AMIENS 1	N3
0628128	CALAIS LIS 2	N3	0596135	LYS LEZ LANNOY 1	N3
0599512	AULNOY LEZ VALENCIENNES 1	N3	0595712	ST POL SUR MER 1	N3
0599848	DUNKERQUE 1	N3	0027343	VILLERS-COTTERETS 1	N3
0590041	HALLUIN VCM 2	N3	0623082	CALAIS SES 2	N3
0599142	BAILLEUL 1	N3	0510012	REIMS 1	N3
0590024	FAMARS 1	N3	0628929	HARNES VC 2	N3
0628986	LIEVIN 1	N3	0596135	CAMBRAI 1	N3
0596135	CAMBRAI 3	N3			

Ci-dessous le tableau des équipes engageables en Régionale Seniors

PN Masculins HDF			PN Féminines HDF		
N°	N° GSA	INTITULE	N°	N° GSA	INTITULE
1	0599844	LYS LEZ LANNOY 1	1	0622028	NOYELLES SOUS LENS 1
2	0628274	ARQUES 1	2	0593916	MARCQ EN BAROEUL 3
3	0594597	VILLENEUVE D'ASCQ 1	3	0595407	SAINT ANDRE 1
4	0593916	MARCQ EN BAROEUL 1	4	0622016	LE TOUQUET 1
5	0607729	BEUVAIS 2	5	0595763	WATTIGNIES 1
6	0599408	CYSOING 1	6	0807047	RAINNEVILLE 1
7	0803771	AMIENS METROPOLE 3	7	0597584	MOUVAUX 1
8	0593336	MARQUETTE LEZ LILLE 2	8	0599848	DUNKERQUE 1
9	0599522	BELLAING 2	9	0607729	BEUVAIS 1
10	0023697	LAON 1	10	0593506	LILLE SJ 1
11	0628128	CALAIS LIS 3	11	0590024	FAMARS 1
12	0595407	SAINT ANDRE 1	12	0590025	HELLEMMES-LILLE 1
13	0510015	TINQUEUX 1	13	0595600	DOUAI 1
14	0622126	HARNES VB 3	14	0623082	CALAIS SES 3
15	0594680	TOURCOING LM 3	15	0803781	LONGUEAU AMIENS 2
16	0622016	LE TOUQUET 1	16	0590007	VAL DE SAMBRE 1
17	0590043	VILLEREAU 1	17	0594143	LA MADELEINE 1
18	0597584	MOUVAUX 1	18	0599512	AULNOY LEZ VA 2
19	0028567	SAINT QUENTIN 2	19	0510015	TINQUEUX 1
20	0596135	CAMBRAI 4	20	0599844	LYS LEZ LANNOY 2
21	0590000	POLE ESPOIR	21	0590000	POLE ESPOIR

R1 MASCULINS HDF					
N°	N° GSA	INTITULE	N°	N° GSA	INTITULE
1	0623082	CALAIS SES 1	21	0606669	RANTIGNY-LIANCOURT 1
2	0510012	REIMS 4	22	0593656	CAUDRY 4
3	0599848	DUNKERQUE 2	23	0595600	DOUAI 1
4	0590018	LE QUESNOY 1	24	0025634	CHATEAU THIERRY 1
5	0027343	VILLERS COTTERETS 1	25	0599142	BAILLEUL 2
6	0622028	NOYELLES SOUS LENS 1	26	0595712	SAINT POL SUR MER 1
7	0590025	HELLEMMES-LILLE 1	27	0622439	OIGNIES 1
8	0593656	CAUDRY 3	28	0590026	SECLIN 1
9	0599512	AULNOY LEZ VA 2	29	0596135	CAMBRAI 5
10	0591896	LILLE UC 2	30	0590004	ORCHIES 1
11	0594143	LA MADELEINE 1	31	0607729	BEAUVAIS 3
12	0590034	HELESME 1	32	0595407	SAINT ANDRE 2
13	0598741	HAZEBROUCK 1	33	0628986	LIEVIN 2
14	0628859	ARRAS 1	34	0590024	FAMARS 3
15	0594680	TOURCOING LM 4	35	0608712	COMPIEGNE 1
16	0622023	LILLERS 1	36	0594399	HALLUIN VCM 3
17	0803771	AMIENS METROPOLE 4	37	0622020	AGNY 1
18	0510012	REIMS 5	38	0510015	TINQUEUX 1
19	0599844	LYS LEZ LANNOY 2	39	0590024	FAMARS 2
20	0595763	WATTIGNIES 1	40	0593506	LILLE SJ 1

R1 FEMININES HDF					
N°	N° GSA	INTITULE	N°	N° GSA	INTITULE
1	0599848	DUNKERQUE 2	16	0622020	AGNY 1
2	0590036	VALENCIENNES 3	17	0803771	AMIENS METROPOLE 1
3	0628986	LIEVIN 2	18	0590025	HELLEMMES-LILLE 2
4	0599512	AULNOY LEZ VA 1	19	0025847	LA FERRE 1
5	0595712	SAINT POL SUR MER 2	20	0598893	WASQUEHAL 1
6	0622023	LILLERS 1	21	0593506	LILLE SJ 2
7	0599408	CYSOING 2	22	0622950	BOULOGNE SUR MER 1
8	0594597	VILLENEUVE D'ASCQ 1	23	0027343	VILLERS COTTERETS 2
9	0593336	MARQUETTE LEZ LILLE 2	24	0590033	LIEU SAINT AMAND 1
10	0590034	HELESMES 1	25	0023703	SOISSONS 1
11	0595407	SAINT ANDRE 2	26	0590026	SECLIN 1
12	0628859	ARRAS 1	27	0628929	HARNES VC 3
13	0593336	MARQUETTE LES LILLE 3	28	0593656	CAUDRY 2
14	0028567	SAINT QUENTIN 1	29	0510015	TINQUEUX 2
15	0599142	BAILLEUL 2	30	0594143	LA MADELEINE 2

CATEGORIES D'AGE 2026 2027 Adaptation régionale.



RECAPITULATIF DES CATEGORIES D'AGES ET SURCLASSEMENTS - 2026-2027

ADAPTATION REGIONALE DES HAUTS-DE-FRANCE

Catégorie	Année de naissance	Age	Genre	surclassements permettant de jouer dans les championnats des catégories ci-dessous :								
				M7	M9	M11	M13	M15	M18	M21	SENIOR	MASTER
M7	>=2021	6 ans	M/F	autorisé	simple surcl.	simple surcl.	interdit	interdit	interdit	interdit	interdit	interdit
	2020	7 ans										
M9*	2019	8 ans	M/F		autorisé	autorisé	simple surcl.	interdit	interdit	interdit	interdit	interdit
	2018	9 ans										
M11	2017	10 ans	M/F			autorisé	autorisé	Masc. Interdit Fem. Interdit Nat. et Reg. Fem. simple surcl. en Dep uniquement	interdit	interdit	interdit	interdit
	2016	11 ans										
M13	2015	12 ans	M/F				autorisé	simple surcl.	interdit	interdit	interdit	interdit
	2014	13 ans										
M15	2013	14 ans	M/F					autorisé	simple surcl.	Nat = double surcl. Reg = simple surcl.	Triple surclassement	interdit
	2012	15 ans										
M18	2011	16 ans	M/F						autorisé	autorisé	simple surcl.	interdit
	2010	17 ans										
	2009	18 ans										
M21	2008	19 ans	M/F							autorisé	autorisé	interdit
	2007	20 ans										
	2006	21 ans										
SENIOR	<=2005	22 ans	M/F								autorisé	interdit
		23 ans & +										
MASTER	<=1986	40 ans & +	M/F								autorisé	autorisé

*Les M9 ne sont pas autorisés à participer à la Coupe de France M13 (voir Règlement Particulier de la Coupe de France M13)

Communiqué CRT

PROTOCOLE TRIPLE SURCLASSEMENT

Article 1 – CRITERES

- Projet sportif personnalisé pour le jeune (planification, suivi...)
- Être encadrer par un entraîneur diplômé DRE1 minimum
- Avoir du temps de jeu en seniors (ce n'est pas à complément d'effectif)
- AVOIR FAIT 4 JOURS DE STAGE EN CRE (Centre d'entraînement Régional)
- AVOIR L'ACCORD DES CADRES TECHNIQUES
- AVOIR L'ACCORD DU SECTEUR MEDICAL À LA SUITE DES EXAMENS

Article 2 – DEROULEMENT

- 1) Remplir le dossier technique téléchargeable sur le site de la Ligue [ICI](#)
- 2) L'envoyer à la CRT par mail à commission.technique.hdf@gmail.com
- 3) Si décision positive : Procéder aux examens médicaux de la Fiche C et envoyer tous les examens et comptes rendus par mail à la Ligue des Hauts de France : secretariat@lrvolleyhdf.fr qui sera ensuite envoyé au médecin référent.
- 4) Surveiller son espace club pour voir la notion TSR sur la fiche licence
- 5) POUR LES RENOUVELEMENTS, LA PROCEDURE RESTE LA MEME

Obligation des GSA en matière d'encadrement régional

Toute personne figurant sur une feuille de match de championnat régional à la case entraîneur ou entraîneur adjoint doit être titulaire d'une licence "encadrement – éducateur sportif".

En Pré National, la présence d'un entraîneur principal est obligatoire sur la feuille de match.

CONFORMITE EN PRE NATIONAL et REGIONAL

Tableau détaillé des modules ou diplômes requis et nombres d'entraîneurs exigés

Niveau de l'équipe 1 du GSA	Diplôme requis par l'entraîneur référent du GSA	Diplôme requis par l'entraîneur principal de l'équipe	Autre(s) entraîneur(s) titulaire(s) ou en formation	Total Entraîneurs recensés
Pré National	DRE1 validé	Modules CAVB et CIVB du DRE1	CAVB ou DRE2-M2 "Accueil, formation des jeunes"	2
Régional	DRE1 Module CIVB validé	DRE1 Module CAVB validé		1

L'entraîneur peut faire partie de la liste des joueurs ou joueuses.

Un GSA peut inscrire un entraîneur adjoint sur les feuilles de match, à tout moment de la saison, à la condition qu'il y ait un entraîneur principal.

Pour cette entraîneur adjoint, pas de qualification exigée, mais licence encadrement « éducateur sportif » requise.

Pour répondre aux nouvelles exigences d'encadrement, l'offre de formation régionale a été élargie.

INFORMATIONS ET PENALITES FINANCIERES

Le non-respect des Conformités Encadrement, à l'issue du présent règlement, entraînera l'application de pénalités financières, par journée de championnat et par entraîneur.

Le coût est de : **50€ pour non-déclaration des référents et/ou entraîneurs**
21€ par match pour non-respect de la conformité

Celle-ci sera suspendue dans le cas d'une mise en conformité du GSA au cours de la saison.

Rappel :

DRE1	Certificats	Animateur (CAVB)
		Initiateur (CIVB)
		Educateur (CEVB)
		Certificat pédagogique

DRE 2	Module 1	Anim Beach
	Module 2	Accueil Jeunes
	Module 3	Prépa phys 1
	Module 4	Solidarité citoyenneté
	Module 5	VB Santé
	Module 6	VB assis

Communiqué CRA

CONSIGNES 2026-2027

Engagement 2026-2027 :

N'oublier pas de vous engager pour la nouvelle saison : [sur le questionnaire 26-27](#)

Mails adressés à la CRA :

Merci de bien vouloir respecter celles et ceux qui travaillent pour vous :

Bonjour ... Salutations ne mangent pas de pain, que l'on soit sur son pc ou smartphone.

Merci de bien vouloir indiquer votre nom, prénom, club, cela nous facilitera la classification.

Merci d'essayer d'être le plus précis possible quand cela concerne un match (le n° du match par ex)

Merci de ne pas mettre plusieurs messages à l'attention de plusieurs commissions dans le même message.

Arbitres désignés par la CFA, CRA (du PANEL A au PANEL Z) :

Merci de bien vouloir vous engager au plus vite, afin que la CRA puisse faire les désignations nationales, régionales aussi vite que possible.

[sur le questionnaire 26-27](#)

Merci de mettre à jour vos indisponibilités aussi vite que possible dans votre espace arbitre : [à cette adresse](#)

Merci de ne pas oublier de prévenir la CRA par un petit mail à chaque mise à jour.

Si vous êtes désigné(e) et nous retournez le match car indisponible sans avoir mis à jour vos indisponibilités ou après coup, cela vous en coûtera **15€**, la CRA devant rechercher un remplaçant. Il y a eu trop de laisser-aller la saison dernière. Les **15€** vous seront retirés sur vos frais d'arbitrage et non au club pour lequel vous arbitrez. Un peu de sérieux ne coûte RIEN.

PV de l'assemblée générale du 20 juin 2026

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE DU 20 JUIN 2026



Association loi 1901
Déclarée à la Préfecture du Nord le 1 juillet 2017 (W595000765)
Siège : 74 Rue de Beaumont 59510 HEM

Liste des GSA Clubs absents à l'ouverture de l'AG Ordinaire Pouvoirs

N° BOITIERS	N° CLUB	GROUPEMENTS SPORTIFS	690	625	POUVOIR
			VOIX	PRESENT	
1	622020	AGNY	4	4	
2	803770	AMIENS CHEMINOTS	6		
3	803771	AMIENS METROPOLE	13	13 + 7	
4	590048	ANZIN	3	3	
5	628274	ARQUES	7	7	
6	628859	ARRAS	9	9	
7	599512	AULNOY LES VALENCIENNES	9		
8	599142	BAILLEUL	11	11 + 9	
9	607729	BEAUVAIS	12	12 + 3	
10	599522	BELLAING	8	8	
11	622042	BERCK BEACH	1	1	
12	622039	BERCK VOLLEY-BALL	9	9 + 8	
13	622950	BOULOGNE	9	9 + 11	
14	600000	BRETEUIL FROISSY	3		
Excusé	809189	BRIE AS. 'LES JOYEUX VOLLEYEURS'	4		
16	628128	CALAIS ST PIERRE	11	11 + 4 + 2	
	623082	CALAIS STELLA	11		Boulogne sur Mer
17	596135	CAMBRAI	11	11	
18	593656	CAUDRY	11	11	
19	25634	CHÂTEAU THIERRY	8	8 + 4	
	29338	CHAUNY	5		La Fère
20	608712	COMPIEGNE	9	9	
21	606677	CREVECOEUR	5	5 + 2 + 9	
22	599408	CYSOING	10	10	
23	595600	DOUAI	10	10	
	599848	DUNKERQUE	15		Saint Pol sur Mer
	590045	ERS 59	8		Marquette lez Lille
24	594207	FACHES THUMESNIL	4	4	
25	590024	FAMARS	10	10	
26	590014	FEIGNIES	3	3	
27	590054	GRAVELINE	7	7	
28	590000	GSD NORD	6	6	

29	620000	GSD PAS DE CALAIS	2	2	
30	594399	HALLUIN VC	9	9	
31	590041	HALLUIN VM	7	7	
32	622126	HARNES VB	10		
33	628929	HARNES VC	7	7	
	598741	HAZEBROUCK	9		Bailleul
34	590034	HELESMES	5	5	
35	590025	HELLEMMES-LILLE	13	13	
	622040	HERSIN COUPIGNIES	4		Lis Calais
36	23705	ITANCOURT	4	4	
37	597259	LA CHAPELLE	6	6	
38	25847	LA FERRE	3	3 + 5	
	594143	LA MADELEINE	10		Lomme
40	23697	LAON	11	11	
41	590018	LE QUESNOY	7	7	
	622016	LE TOUQUET	8		Berck VB
	596433	LEERS	7		Lys Lez Lannoy
Excusé	590033	LIEU SAINT AMAND	0	0	
42	628986	LIEVIN	11	11	
43	591764	LILLE ASPTT	2		
44	593506	LILLE SPORT JOIE	11	11	
45	591896	LILLE UC	8		
46	622023	LILLERS	4	4	
	590001	LOISIRS FLANDRES	8		Villeneuve d'Ascq
47	590013	LOMME	6	6 + 10	
48	803781	LONGUEAU AMIENS	10	10	
49	598344	LOOS-HAUBOURDIN	6	6	
50	599844	LYS LEZ LANNOY	15	15 + 7 + 2	
	608622	MAIGNELAY	3		Beauvais
51	593916	MARCQ EN BAROEUL	11	11	
52	593336	MARQUETTE	10	10 + 8	
Excusé	606680	MERU	0	0	
53	597584	MOUVAUX	9	9	
Excusé	20000	MOY DE L' AISNE	0	0	
54	622028	NOYELLES SOUS LENS	4	4	
55	622439	OIGNIES	7	7	
56	590004	ORCHIES	5	5	
	607718	ORRY-LA-VILLE	2		Crevecoeur
57	590021	PETITE FORET	2	2	
58	607720	PONT SAINTE MAXENCE	4		
	807047	RAINNEVILLE	7		Amiens Métropole
59	606669	RANTIGNY	8	8	
Absent	607048	RIBECOURT	3		
	606679	RIEUX-VILLERS	9		Crevecoeur
61	596435	RONCQ	10	10	
62	804244	ROYE	3		
63	590026	SECLIN	7	7	
	594600	SEQUEDIN	2		GSD 59
	23703	SOISSONS	4		Château Thierry

64	590038	ST AMAND	6	6	
65	595407	ST ANDRE	12	12	
	623923	ST OMER	2		Lis Calais
66	595712	ST POL SUR MER	9	9 + 15	
67	28567	ST QUENTIN	9		
68	590053	STEENVOORDE	4		
69	595383	TOURCOING IC	4	4	
70	594680	TOURCOING LM	11	11	
71	590007	VAL DE SAMBRE	4	4 + 2	
72	590036	VALENCIENNES	9	9	
73	594597	VILLENEUVE D'ASCQ	12	12 + 8	
	590043	VILLEREAU	2		Val de Sambre
74	27343	VILLERS COTTERETS	9	9	
75	598893	WASQUEHAL	9	9	
76	595763	WATTIGNIES	15	15	
	590056	WEPPES	2		Lys Lez Lannoy
77	596137	WERVICQ	2	2	
78	803783	YOKIS	4	4	

Ouverture de l'Assemblée Générale à 9h45

Le quorum étant atteint, le Président, Didier DECONNINCK, remercie les clubs présents et déclare ouverte l'Assemblée Générale de la saison 2025 / 2026.

Personnalités excusées et présentes

M. Deconninck excuse Monsieur Éric Tanguy, président de la Fédération Française de Volley.

Il remercie Monsieur Pascal Lahouse, vice-président du CROS et président du Tourcoing Lille Métropole, pour sa présence.

Remerciements aux clubs organisateurs

La Ligue remercie l'ensemble des organisatrices et organisateurs de rencontres, tournois et événements qui ont contribué à mettre en valeur le volley-ball et la région.

Elle adresse un remerciement particulier au club d'Oignies pour son accueil au stade Guy-Drut et pour l'organisation faite conjointement avec la Ligue, de la 53e journée Berteau. Cette manifestation a réuni 1 093 joueuses et joueurs, répartis-en 262 équipes.

Évolution du nombre de licences

Au 21 mai 2026, date d'arrêt des comptes, la Ligue comptait 23 204 licences, dont 9 047 licences événementielles. À ce jour, elle compte 23 766 licenciés, dont 9 525 licences événementielles, soit 14 241 adhésions et une progression de 3,90 %.

Désengagement de l'ANS sur le volet scolaire

La Ligue regrette le désengagement de l'ANS sur le volet scolaire, qui demeure au cœur de ses actions. Cette évolution réduit le nombre de licences événementielles et limite les perspectives de développement.

Évolution des statuts et du règlement intérieur

Conformément à la demande de la FF Volley et dans le cadre de la loi Sport, les nouveaux statuts ainsi que le nouveau règlement intérieur seront soumis au vote. Ces textes régiront la Ligue Régionale de Volley des Hauts-de-France pour la prochaine olympiade, à compter de 2028.

Didier Deconninck rappelle qu'il ne pourra pas se représenter à la présidence pour la prochaine olympiade, ayant déjà accompli trois mandats.

Il donne les chiffres d'émargement des clubs présents et le nombre de voix pour les votes :

Nombre possible de GSA : 99	Nombre de GSA présents ou représentés : 85
	Nombres de GSA absents : 14
	Nombres de GSA présents : 65
	Nombre de pouvoirs : 20
Nombre possible de voix : 690, le quorum étant de 346	Nombre de voix en séance : 625

Hommage aux disparus

Une minute de silence est observée.

1° Vérifications Boitiers.

63 boitiers / 613 voix

Test réussi (mais deux n'ont pas validés le test) donc 65 boitiers

2° Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 juin 2025.

Voix pour : 99.34% Voix contre : 0.00% Abstention : 0.66%

Adopté à la majorité simple (607 voix exprimées).

Double participation M18 / M21

Les clubs interrogent la Ligue des Hauts-de-France sur la possibilité de double participation en catégories M18 et M21, ainsi que sur la position retenue pour la saison à venir.

Pierre-Yves indique que la Commission Sportive complètera le Règlement Général des Épreuves Régionales afin de le distinguer des règlements fédéraux. L'objectif est de garantir l'équité sportive et d'éviter tout détournement de l'objectif initial. Plusieurs pistes d'adaptation ont été évoquées et seront précisées par la Commission Sportive lors du Congrès.

3° Approbation du Rapport Moral.

Voix pour : 92.83% Voix contre : 1.30% Abstention : 5.86%

Adopté à la majorité simple (614 voix exprimées).

4° Approbation du rapport des vérificateurs aux comptes.

Voix pour : 90.08% Voix contre : 1.12% Abstention : 8.80%

Adopté à la majorité simple (625 voix exprimées)

5° Approbation du rapport du cabinet comptable.

Voix pour : 88.64% Voix contre : 1.76% Abstention : 9.60%

Adopté à la majorité simple (625 voix exprimées).

Précisions relatives au budget et à l'arbitrage

Didier précise que la contribution de 1,00 € destinée à la pérennisation des emplois sera fléchée et bloquée sur un compte dédié à cet usage exclusif.

Les clubs interrogent la Ligue sur la justification de la ligne budgétaire concernant l'arbitrage des matchs en semaine. Il est rappelé que les reports hors week-end deviennent de plus en plus fréquents, ce qui impose d'adapter l'organisation. D'autres solutions restent possibles, notamment le recours aux journées spécifiquement réservées aux reports ou aux périodes de vacances scolaires, encore trop peu utilisées.

Jean-Luc Cadet, membre de la Commission Régionale d'Arbitrage (CRA), précise que la commission comprend les remarques des clubs. Il souligne toutefois les difficultés rencontrées pour désigner des arbitres en dehors des planning établis et met en évidence le manque criant de disponibilité pour officier.

Il est convenu que le surcoût ne sera pas appliqué aux modifications aux calendriers pour les Coupes de France.

Situation particulière du CGSM Boulogne

Le CGSM Boulogne interroge la Ligue sur le volume d'arbitrage demandé. Malgré la formation de quatre jeunes arbitres appelés à soutenir l'arbitres titulaires mais préférant le jeu, le club estime être pénalisé par le passage de 10 à 36 arbitrages. Jean-Luc Cadet s'engage à étudier la question.

Équilibre entre engagements sportifs et organisation

Pierre-Yves rappelle que 45 équipes des Hauts de France sont engagées dans les différents championnats fédéraux, tandis que 160 équipes participent à la Coupe de France Jeunes. Cette situation dépasse l'obligation d'une équipe jeune par équipe fédérale et soulève la question de l'encadrement et des jeunes placés face à ces collectifs en multipliant les rencontres, même si cela reste un choix de club, il influence notablement l'organisation générale de nos championnats. Il est également rappelé que les modifications aux calendriers, suite aux matchs de Coupe de France, sont de droit que si cela concerne la même catégorie de compétition et nécessitent quand même l'accord du club adverse.

Organisation des formations d'arbitre et marqueur

La CRA rappelle que les formations d'arbitres et de marqueurs ne peuvent pas être organisées « à la carte ». Un nombre minimum de participants est nécessaire pour justifier le déplacement des formateurs sur site. Trois formations ont, par ailleurs, été annulées faute de candidats.

Organisation et suivi des formations « encadrement »

La Commission Technique Régionale est consciente que les dates de stage proposées ne conviennent pas toujours à l'ensemble des clubs. Des sessions ont été étendues au week-end, mais l'élaboration d'un planning idéal reste difficile avec quatre formateurs disponibles. Certaines formations ont également été annulées par manque de candidats.

La CRT invite les clubs à se rapprocher de leurs encadrants afin qu'ils complètent ou valident, si nécessaire, les formations engagées.

Une évolution des diplômes devrait être mise en place pour la saison 2027 / 2028. Les équivalences pourraient devenir plus complexes à obtenir, notamment lorsque les formations n'ont pas été finalisées.

Les personnes exerçant déjà la fonction d'entraîneur depuis plusieurs années, sans souhaiter en faire leur métier, peuvent recourir à une VAE pour valider leurs acquis.

Philippe Chevalet rappelle qu'il a mis à jour l'ensemble des formations et des diplômes avant son départ en retraite. Il rappelle également qu'il appartient aux clubs de vérifier que les diplômes ou formations de leurs encadrants ont bien été transmis à la FFvolley, afin d'être reconnues et enregistrées sur leur espace licence.

6° Approbation des tarifs et du budget pour la saison 2026 / 2027

Voix pour : 50.72% Voix contre : 36.80% Abstention : 12.48%

Adopté à la majorité simple (625 voix exprimées).

Présentation des modifications importantes dans les nouveaux statuts :

Les trois mandats du Président,

Les nouvelles commissions,

Le choix du mode de scrutin

La Ligue des Hauts-de-France a retenu le scrutin de liste paritaire plutôt que le vote uninominal. Ce choix vise à garantir une représentation équilibrée et à renforcer les conditions d'une gestion cohérente et efficace de la Ligue.

Les Statuts et le Règlement Intérieur ont été validés par la FFvolley et seront soumis à l'approbation du préfet.

7° Approbation des nouveaux Statuts. Vote au 2/3 soit 460 voix

Voix pour : 90.88% (568) Voix contre : 3.84% Abstention : 5.28%

Adopté à la majorité simple (625 voix exprimées).

8° Approbation du nouveau Règlement Intérieur. Vote au 2/3 soit 460 voix

Voix pour : 89.92% (562) Voix contre : 3.68% Abstention : 6.40%

Adopté à la majorité simple (625 voix exprimées).

Remarques et vœux des GSA

Les remarques des clubs de Bailleul et de Gravelines sont lues en séance. Les vœux n° 1 à 4 des GSA sont également présentés. Aucun vote n'est requis sur ces points.

Question du club de Beauvais

Le club de Beauvais s'interroge sur l'absence de présentation de son vœu à l'Assemblée Générale de la Ligue. Il est répondu que ce vœu concerne les catégories M13 et M15, qui relèvent de la compétence des Comités. Il sera donc présenté lors de l'Assemblée Générale du Comité Nord, à Gravelines.

Pierre-Yves précise néanmoins que l'intégration, dans les championnats Hauts-de-France Nord (Nord / Pas-de-Calais), d'équipes M13 et M15 issues des Hauts-de-France Sud (Aisne / Oise / Somme) soulève la question des déplacements pour ces catégories jeunes. Il reste toutefois ouvert à l'organisation d'une finale permettant de désigner un champion régional par catégorie et par genre.

Date à retenir	Le congrès de la LIGUE	12 septembre 2026
	54 ^{ème} Journée Berteau	jeudi 6 mai 2027
	Finale de coupe	Fin mai – début juin 2027
	Assemblée générale	19 juin 2027 à Neuville Saint-Rémy

CAVB : Du 19/10/2026 au 22/10/2026 (4 jours) - une formation en soirées décentralisée est prévue à Amiens/Beauvais

CIVB : Du 01/03/2027 au 04/03/2027 (4 jours)
Les 15 et 16/05/27 (2 jours) et les 29 et 30/05/27 (2 jours)

CEVB : Les 12 et 13/09/26 (2 jours) et les 19 et 20/09/26 (2 jours)
Du 19/04/27 au 22/04/27 (4 jours)

Rappel : La certification pédagogique est à demander en s'inscrivant sur Hello Asso.

CRE : Du 19 au 22 octobre 2026
Du 27 au 30 décembre 2026
Du 1er au 4 mars 2027
Du 26 au 29 avril 2027

Dates des compétitions : Volleyades M15 du 7 au 9 mai 2027 (Pau – Nouvelle Aquitaine)
Mini Volleyades M13 du 15 au 17 mai 2027 (Thionville – Grand-Est)

Didier évoque l'étude d'un projet pour la mise en place d'une journée Berteau bis ouverte aux M21 et aux Séniors en parallèle de celle consacrée aux catégories jeunes (M9 à M18).

Remise des coupes, des récompenses et des diplômes par Didier Deconninck Président de la Ligue des Hauts de France.

Le Président félicite chaleureusement les médaillés « Grand Or de la FFvolley »

Pierre Yves Vanalderwelt

Gérard Jouault

Jean Claude Cichy

Jean Didier Jaworski

Jean Luc Cadet

Intervention de M. Pascal Lahouse, vice-président du CROS

M. Pascal Lahouse présente le Mouvement Sportif Régional ainsi que la mise en place d'un label destiné à rapprocher le monde sportif et le monde de l'entreprise.

Il rappelle que les collectivités pourraient être amenées à réduire, voire à supprimer, certaines aides accordées aux groupements sportifs affiliés. Dans ce contexte, les clubs doivent anticiper l'évolution de leurs ressources et adapter leur fonctionnement.

Le territoire a besoin de synergies renforcées entre les acteurs sportifs, économiques et institutionnels. L'évolution du monde sportif invite les clubs à s'ouvrir davantage au monde économique afin d'identifier de nouvelles opportunités de sponsoring, de partenariat et de mécénat.

Ces démarches doivent permettre de diversifier les financements, de développer le chiffre d'affaires des structures sportives et de renforcer leur crédibilité auprès des entreprises. Les clubs peuvent notamment proposer des actions contribuant au développement humain dans le cadre de la RSE/RSO, en mettant en avant leur impact local, la santé, le bien-être et la qualité de vie.

M. Lahouse précise que le CROS reste à la disposition des clubs pour tout complément d'information et pour les accompagner dans cette démarche.

Clôture de l'Assemblée Générale à 12h30 – le président Nous invite au pot de l'amitié.

Fait à Hem le 24 juin 2026.

Le Président
Didier Deconninck

Le Secrétaire Général
Cichy Jean-Claude

Plan de Formation de la Ligue

Planning des Formations de cadre :

Diplôme	Module	Date	Durée	Contenu	Inscription
DRE1	CAVB	19/10/26 au 22/10/26	4 jours	« Le cœur de métier », Transmettre aux entraîneurs, les connaissances permettant d'animer des séances d'initiation de l'activité volley-ball en sécurité.	
		Prévision en soirée décentralisé prévue à Amiens / Beauvais	6 soirées		
DRE1	CIVB	15 & 16 mai 27 29 & 30 mai 2027	2 jours 2 jours	« Volley compétitif » ; Transmettre aux entraîneurs, les connaissances permettant de faire progresser individuellement et collectivement des joueurs engagés dans un contexte de compétition.	
		01/03/27 au 04/03/27	4 jours		
DRE1	CEVB	12 & 13 septembre 26 19 & 20 septembre 26	2 jours 2 jours	Faire découvrir aux entraîneurs, la réglementation et la mise en œuvre des différentes disciplines associées (volley santé, para volley, beachvolley) afin de pouvoir mener des cycles de découverte. Pédagogie avancée	
		19 & 22 avril 2027	4 jours		
DRE2 Module 2	Accueil, Formation, Jeunes (AFJ)		2 jours	Démarche pédagogique pour encadrer des sections babys (M7), école de volley (M11) et des jeunes en 4x4 (M13).	
DRE2 Module 3	Les Fondamentaux de la Préparation Physique Niveau 1		2 jours	Donner aux éducateurs, les bases de la préparation physique générale et du développement moteur. (Échauffement, gainage, renforcement musculaire, coordination/vitesse, etc.)	FFVolley
DNE1 Module 4	Les Fondamentaux de la Préparation Physique Niveau 2		2 jours	P.P d'une équipe de niveau national – Développement de la Force – Principales méthodologies de musculation (Force-endurance, Hypertrophie, etc.) – Donner des habitudes de travail et d'autonomie aux joueurs.	FFVolley

Plan de Formation de la Ligue

Planning des Formations des Centres Régionaux d'Entraînements :

CRE	Date	Durée	Inscription
Stage de perfectionnement M18	26 & 27 octobre 2026	2 jours	Helloasso
CRE F	19 au 22 octobre 2026	4 jours à Chauny	Sur convocation
CRE M			
CRE F	27 au 30 décembre 2026	4 jours à Chauny	Sur convocation
CRE M			
CRE F	1 ^{er} au 4 mars 2027	4 jours à Chauny	Sur convocation
CRE M			
CRE F	26 au 29 avril 2027	4 jours	Sur convocation
CRE M	7 au 9 mai 2027 (départ le 6) à Pau	4 jours	
Volleyades F15 & M15			
Compétitions	Date	Durée	Inscription
Inter Comités F13 – M13	à finaliser	Une journée	Sur convocation
Mini-Volleyades	15 au 17 mai 2027 (départ le 14) à Thionville	4 jours	
Inter Comités M11	à finaliser	Une journée	

La saison 2026/2027 ouvre le 1er juillet sur MyFFvolley, mais vous pouvez d'ores et déjà vous y connecter.

Avant la reprise, deux actions sont particulièrement importantes pour garantir le bon fonctionnement des licences, mutations et paiements.

1. Vérifiez l'affiliation de votre club à la FFvolley

Pour créer des licences ou recevoir des mutations, votre club doit impérativement être affilié à la FFvolley pour la saison 2026/2027.

Nous vous invitons donc à vérifier dès maintenant votre statut et à finaliser votre affiliation si nécessaire.

Sans affiliation à jour, certaines démarches ne pourront pas être effectuées.

L'affiliation se fait sur l'espace club, et non sur MyFFvolley.

2. Reconnectez votre compte Helloasso si vous l'utilisez

Si votre club utilise Helloasso pour les paiements, vous devez reconnecter votre compte sur MyFFvolley.

Cette action est indispensable pour permettre le bon fonctionnement des paiements de licence, en effet Helloasso a sécurisé sa connexion, nécessitant une reconnexion des clubs partenaires.

Pour reconnecter votre compte, rendez-vous dans : Gestion Club → Paramètres du club → Se connecter à Helloasso

Un message d'alerte s'affichera également sur votre tableau de bord si votre club est concerné.

Ouverture des envois à la FFvolley

Vous pouvez déjà préparer vos dossiers sur MyFFvolley : création, signature et paiement.

Les envois à la FFvolley seront possibles à partir du 1er juillet pour :

- Les validations de dossiers ;
- Les demandes de mutation ;
- Les validations définitives.

Les principales nouveautés :

Mutations

Les demandes de mutation peuvent désormais être créées directement depuis MyFFvolley.

Une page dédiée permet de consulter les mutations entrantes et sortantes, ainsi que l'avancement des avis nécessaires.

Gestion du club

Une nouvelle rubrique permet de gérer plus facilement les membres ayant accès à l'espace club.

Saison 2026/2027

Le formulaire de licence a été mis à jour pour la nouvelle saison.

Vous pouvez également consulter plus facilement les dossiers des saisons précédentes.

Pour les licenciés

L'expérience utilisateur a également été améliorée, avec notamment :

- Une navigation plus simple sur mobile ;
- Un accompagnement pour les nouveaux licenciés ;
- La carte de licence disponible directement depuis MyFFvolley.

Pour toute question, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : aide.my@ffvolley.org

Les vidéos TUTOR MyFFvolley

Tutoriels utilisateurs



Tutoriels administrateurs de club



Tournois Beach Eté 2026



BEACH TOUR
DATES DES TOURNOIS 2026

Compétition	Lieu	Date	Sexe
RDBV	CALAIS	03/07/2026	♂
RDBV	CALAIS	04/07/2026	♂
SÉRIE 2 500	CALAIS	04/07/2026	♂
SÉRIE 3 100	LE TOUQUET	14/07/2026	♂/♀
RDBV	LE TOUQUET	19/07/2026	♂
RDBV	LE TOUQUET	19/07/2026	♀
SÉRIE 2 500	LE TOUQUET 6 TERRAINS	15/08/2026	♂

Logos: Région Hauts-de-France, PROM VOLLE, FFvolley Ligue Hauts de France, USPP Calais, Calais Volley Ball and Beach